

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 721

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 40

Au début de l'alinéa 59, substituer aux mots :

« Au principe »

les mots :

« À l'instauration ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.